

Convocation du Conseil général

Jeudi 8 décembre 2022, à 19h00

Salle de la Justice, Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2022.
3. Budget 2023. *Arrêté 1445.*
4. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif au plan financier et des tâches.
5. Crédit d'engagement de CHF 371'000.00 pour divers travaux de réfections et d'extensions du réseau électrique pouvant intervenir en 2023. *Arrêté 1446.*
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant de l'initiative populaire communale « demande au Conseil communal du Landeron d'approcher les communes de Lignièrès, Cornaux et Cressier pour préparer un projet de convention de fusion ». *Arrêté projet 1447.*

Le projet d'arrêté « futur institutionnel : attaquer la question par le bon bout... », déposé le 18 novembre 2022 sera traité en même temps que le rapport de l'exécutif du 31 octobre 2022.
7. Réponse du Conseil communal à la motion du PVL intitulée « *Motion demandant une modification du règlement spécial du Bourg afin de permettre la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'énergie cantonale* » acceptée par le Conseil général le 9 décembre 2021.
8. Motions et projets d'arrêtés à voter :
 - 8.1. Motion PSL « *création d'un pédibus* », déposée le 17 juin 2022
 - 8.2. Motion PLR « *pour une meilleure utilisation du fonds communal sur l'énergie* », déposée le 23 juin 2022
 - 8.3. Motion PLR « *pour un frein aux dépenses efficace* », déposée le 23 juin 2022.
 - 8.4. Projet d'arrêté « Arrêté adaptant les tarifs et autres locations du port du Landeron », déposée le 19 septembre 2022.
 - 8.5. Motion UDC/PVL « *Mise en place d'un processus de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs* », déposée le 5 octobre 2022.
9. Motion à développer :
 - 9.1. Motion « *Quel Conseil communal pour les années à venir ?* », déposée le 18 novembre 2022.
10. Interpellations et questions écrites.
11. Pétitions, lettres et communications.
12. Questions orales.

Annexe : état de situation des crédits en cours.

Le Landeron, le 21 octobre 2022

Conseil communal